

Allocation de la femme au foyer

Ce n'est pas un rêve irréalisable. Nous nous plaignons de notre lenteur à reconnaître que les femmes sont des personnes, à reconnaître leur égalité, mais le processus est en marche et je dis que le jour viendra où elles auront le droit de choisir entre aller travailler à l'extérieur ou travailler à la maison sans être pénalisées économiquement si elles décident de travailler à la maison. J'aimerais voir établir un programme du genre.

On peut dire aussi que cela n'est pas complètement étranger à notre façon de faire. L'allocation familiale que nous payons à l'heure actuelle est en fait un paiement aux mères pour les aider à élever leurs enfants. Nous pouvons en faire une allocation qui sera versée aux mères et aux ménagères. Nous pouvons l'étendre et l'augmenter. Tout cela est possible, mais ce que je veux vraiment faire remarquer, c'est qu'il faudrait se rendre compte dans cette Chambre où il y a si peu de femmes et un si grand nombre d'hommes, que les femmes n'ont pas encore obtenu l'égalité sous bien des rapports. Celui-ci en est un bon exemple. Elles ne sont pas libres de choisir si elles veulent travailler au foyer ou à l'extérieur. Nous donnerions cette liberté, cette égalité en offrant des allocations à celles qui restent au foyer.

Comme je vous l'ai dit, en plus d'assurer l'égalité des Canadiens et des Canadiennes dans les années de travail, nous améliorerions aussi les chances d'égalité sur le plan des pensions de retraite si les femmes disposaient de ce genre de revenu au cours de leurs années de travail, et, comme les pensions sont encore dans une certaine mesure reliées aux salaires gagnés au cours des années de travail, leurs pensions seraient également améliorées.

● (1750)

Je suis heureux de féliciter le député de Bellechasse de nous avoir saisis à nouveau de cette question. J'espère que la majorité écrasante d'hommes qui siègent ici se rendront compte un jour que, s'ils croient que les femmes sont des personnes—et des personnes admirables—nous devrions nous faire les champions de l'égalité pour les femmes.

Des voix: Bravo!

M. J. R. Holmes (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer pendant quelques minutes à cet important débat. En premier lieu, je voudrais féliciter le député de Bellechasse (M. Lambert) d'avoir présenté à nouveau cette motion très importante à la Chambre. Je dois ajouter que j'ai été quelque peu étonné que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) accorde son appui sans réserve à la motion à l'étude. En l'occurrence, son plaidoyer en faveur des femmes au Canada était fort utile. A mon avis, il y a cependant des lacunes importantes dans la motion dont nous sommes saisis, car il n'y est pas question de certaines qualités que j'estime indispensables, si nous voulons vraiment reconnaître l'égalité des femmes au Canada.

Je sais que mon temps de parole est limité. Etant donné mes antécédents, je voudrais envisager l'affaire sous un point de vue médical et parler plus précisément de l'équilibre émotif des

femmes. Cela me semble en effet très à propos si l'on songe au contexte de la motion et également, à mon avis et d'après mon expérience dans la collectivité, si l'on examine la situation et les réalités actuelles au Canada.

Permettez-moi de me reporter à certaines revues scientifiques, ce que monsieur l'Orateur, ne vous étonnera certes pas. Je voudrais tout d'abord signaler une étude faite récemment à l'université du Michigan, portant sur 1,143 femmes et leur passage de l'école au monde du travail. Les conclusions en sont fort intéressantes. Un article est par la suite paru dans la livraison du 1^{er} janvier 1979 de *Behaviour Today*, et il y a lieu, je crois, d'en citer le passage suivant:

«La femme qui travaille à l'extérieur du foyer acquiert une plus grande confiance en elle-même et s'estime bien davantage. Cela s'applique également à celles qui considèrent avoir une carrière ou qui en projettent une, même si, à l'instant même, elles ne travaillent pas... De tous les facteurs que nous avons inclus, soit l'âge, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, le nombre d'enfants, la durée de l'emploi et le salaire, c'est ce dernier qui est apparu le plus fidèle baromètre de l'amour-propre, suivi, de près, de la situation matrimoniale.»

Si l'on s'en tient aux résultats de cette étude, à combien devrait s'élever l'allocation proposée dans cette motion pour compenser la perte d'amour-propre dont peuvent souffrir les femmes qui quittent leur emploi pour devenir maîtresse de maison?

Permettez-moi de me reporter à une étude particulièrement importante effectuée par le docteur Janice Wetzel de l'Université du Texas. Elle a découvert que les femmes sont en général trois fois plus susceptibles que les hommes de souffrir de dépression nerveuse aiguë et que les trois-quarts des Américains qui vivent actuellement dans des sanatoriums sont des femmes. Je suis certain que tous les députés qui ont une certaine expérience dans ce domaine sont très conscients de ce fait. Il n'est pas exagéré d'en conclure que cet écart dans la fréquence des dépressions nerveuses est étroitement lié aux différences qui existent entre le mode de vie des hommes et celui des femmes. Toute femme qui passe sa vie d'adulte à jouer le rôle de maîtresse de maison est beaucoup plus susceptible que d'autres de souffrir de dépression nerveuse grave.

Il me semble improbable que l'allocation proposée dans la motion suffise à régler cet aspect du problème. Une autre étude, que je tiens parmi les plus importantes et qui, je crois, a un certain rapport avec le sujet de notre débat, a montré qu'il est bon pour la santé mentale des femmes de s'éloigner de leur rôle traditionnel de ménagères. Cette étude a été faite par le Dr Srole et le Dr Anita Fisher à New York. Elle est assez intéressante parce qu'elle montre qu'en 1954 sur un échantillon d'hommes et de femmes ayant d'une part entre 40 et 49 ans et d'autre part entre 50 et 59 ans, les femmes souffrent plus de troubles mentaux que leurs confrères masculins. Mais il est important de noter, que l'on a répété cette expérience 20 ans plus tard sur des personnes appartenant à ces mêmes tranches d'âge et que les femmes ayant grandi au cours de ces années plus libres avaient moins de problèmes qu'auparavant et tendaient à rejoindre de ce point de vue les hommes interrogés.